

# Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	<b>24.04.2024</b>
Thème	<b>Sans restriction</b>
Mot-clés	<b>Impôts indirects</b>
Acteurs	<b>Badran, Jacqueline (sp/ps, ZH) NR/CN</b>
Type de processus	<b>Sans restriction</b>
Date	<b>01.01.1965 - 01.01.2022</b>

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Zumofen, Guillaume

## Citations préféré

Zumofen, Guillaume 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Impôts indirects, 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 24.04.2024.

# Sommaire

<b>Chronique générale</b>	<b>1</b>
<b>Economie</b>	<b>1</b>
Crédit et monnaie	1
Marché financier	1

## Abréviations

**FINMA** Eidgenössische Finanzmarktaufsicht  
**SIF** Staatssekretariat für internationale Finanzfragen

---

**FINMA** Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers  
**SFI** Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales

# Chronique générale

## Economie

### Crédit et monnaie

#### Marché financier

**MOTION**  
DATE: 02.03.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

Hans-Peter Portmann (plr, ZH) considère que la finance a un rôle prépondérant à jouer dans le développement durable. Il a donc déposé une motion pour renforcer **la place financière helvétique comme pôle de référence dans le domaine des placements de fortune durable**. Il demande au Conseil fédéral d'établir des mesures pour inciter les établissements financiers à se tourner vers la finance durable. Il cite notamment des allègements dans l'imposition des produits, dans le droits de timbre, dans l'impôt anticipé ou encore dans les successions.

Le Conseil fédéral s'est montré favorable à la motion. Il a précisé qu'un groupe de travail, chapeauté par le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SFI), menait déjà de nombreuses discussions sur la finance durable. La motion a été rejetée par 100 voix contre 80 et 5 abstentions. Les voix du parti socialiste (34), rejointes par la majorité des Verts (26), la majorité de l'UDC (39) et 1 voix des Vert'libéraux ont fait pencher la balance. Les arguments de Jacqueline Badran (ps, ZH), qui combattait la motion, ont fait mouche. Elle a pointé du doigt l'absence de définition précise par la FINMA d'un investissement durable, l'utilisation de subventions fiscales pour la finance et l'écoblanchiment d'argent.<sup>1</sup>

---

1) BO CN, 2020, pp.22